

ENVY NETTOYANT DÉSINFECTANT MOUSSANT

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	1
	Santé		Réactivité	4
Danger spécifique				
Vêtement de protection	Aucun requis			
Apparence	Blanc. Aérosol. Mousse. Voir la Section 9. ATTENTION: Explosif. Peut être modérément irritant pour les yeux.			

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	ENVY NETTOYANT DÉSINFECTANT MOUSSANT	Code	54708
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Désinfectant.	PMS#	452946
FTSS#	126753001	Date de validation	2/3/2005
Siège social aux É.U.	Siège social au Canada	Date d'impression	2/3/2005
JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131	Remplace	11/27/2001
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
n-Alkyl chlorure de diméthylbenzylammonium	68391-01-5	0.106	Non disponible.	Non disponible.
Chlorures de n-alkyl diméthyl éthyl ammonium	68956-79-6	0.106	Non disponible.	Non disponible.
Éther de dipropyléneglycol et de méthyle	34590-94-8	1-5	TWA: 600 STEL: 900 (mg/m ³) de OSHA (PEL) [États-Unis] PEAU TWA: 606 STEL: 909 (mg/m ³) de ACGIH (TLV) [États-Unis] PEAU	ORALE (DL50): Aiguë: 5119 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 9480 mg/kg [Lapin].
Isobutane	75-28-5	1-5	Non disponible.	VAPEUR (CL50): Aiguë: 0.0057 ppm 0.25 heures [Rat].

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
	<i>Yeux</i> Modérément irritant pour les yeux.
	<i>Peau</i> Peut irriter modérément la peau.
	<i>Inhalation</i> Inconnu.
	<i>Ingestion</i> Inconnu.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Inconnu.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Notes au physicien Sans objet.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit NFPA 30B Niveau 1 – Aérosol.

Points d'éclair <-7°C (propellant).

Produits de la combustion Inconnu.

Appareils et méthodes de lutte contre les incendies Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Poudre, l'anhydride carbonique. Combattre le feu à partir d'un emplacement protégé ou en se tenant le plus loin possible du foyer d'incendie. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées..

Vêtements de protection (feu) Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Special Remarks on Fire and Explosion Hazards Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Après la manipulation, bien se laver les mains à l'eau et au savon. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Ne pas percer le contenant ni ne le jeter au feu. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.

Entreposage Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Récipient sous pression : garder à l'abri du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C (120F). Ne pas percer le contenant ni le brûler, même après utilisation. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.

Protection personnelle

Yeux Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Mains Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Respiratoire Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Pieds Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Corps Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	(Aérosol. Mousse)
Odeur	Caractéristique.
Couleur	Blanc.
pH	11.8 à 12.4 [Basique.]
Gravité Spécifique	0.98
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Si disponible, recycler l'aérosol vide au centre de recyclage de produits en acier le plus proche. Utiliser l'emballage ou le donner à quelqu'un pouvant l'utiliser. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	---

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

TDG Classification

TDG Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

CLASSE TMD

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 302/304/311/312 substances dangereuses: Octylphénoxypolyéthoxyéthanol, Éther de dipropyléneglycol et de méthyle, Isobutane
SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers: Octylphénoxypolyéthoxyéthanol, Éther de dipropyléneglycol et de méthyle, Isobutane
CAA (Clean Air Act) 112 Prévention des déversements accidentels: Isobutane
CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: Isobutane
CERCLA : Substances dangereuses.: Isobutane

état New Jersey: Octylphénoxypolyéthoxyéthanol, Éther de dipropyléneglycol et de méthyle, Isobutane
Massachussets - Liste des déversements: Isobutane
Massachussets RTK: Éther de dipropyléneglycol et de méthyle, Isobutane
Pennsylvanie RTK: Éther de dipropyléneglycol et de méthyle, Isobutane

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Exclue - reglemente par la L.P.A.

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés DIN 02241958, PCP 26304

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients sont sur la liste DSL. Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 2.01

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.